



CONVENTION SUR LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION

Distr.
GENERALE

ICCD/COP(1)/7
25 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE DES PARTIES

Première session

Rome, 29 septembre - 10 octobre 1997

Point 4 de l'ordre du jour

MESURES A PRENDRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE ET DISPOSITIONS
TRANSITOIRES DANS D'AUTRES REGIONS : RECAPITULATIF

Note du secrétariat

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. MESURES A PRENDRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE	4
III. DISPOSITIONS TRANSITOIRES EN ASIE	6
IV. DISPOSITIONS TRANSITOIRES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES	7
V. DISPOSITIONS TRANSITOIRES EN MEDITERRANEE SEPTENTRIONALE . .	8
ANNEXE : PRINCIPALES REUNIONS NATIONALES, REGIONALES ET SOUS-REGIONALES ORGANISEES, AVEC LA PARTICIPATION DU SECRETARIAT, DE JUIN 1994 A JUILLET 1997	

I. INTRODUCTION

1. A sa cinquième session, à Paris (6 au 17 juin 1994) le Comité international de négociation a adopté outre le texte de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD), les résolutions 5/1 "Mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique" et 5/2 "Dispositions transitoires".

2. Dans la résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique, le Comité :

a) a invité les pays africains touchés à prendre d'urgence des mesures pour élaborer des programmes d'action nationaux et sous-régionaux ou à les réexaminer et à les améliorer, si nécessaire;

b) a invité les pays développés à apporter leur appui aux pays africains touchés;

c) a invité les organisations internationales et multilatérales à fournir un appui et à mobiliser les ressources nécessaires;

d) a recommandé que les pays africains touchés désignent des organes de coordination aux niveaux régional et sous-régional;

e) a recommandé aussi de mettre sur pied aux niveaux national et sous-régional des formules de partenariat avec les pays développés pertinents; et

f) a demandé au secrétariat intérimaire (le Secrétariat) de faciliter la mise en oeuvre de cette résolution.

3. Dans la résolution relative aux dispositions transitoires, le Comité a invité les Etats et les organisations d'intégration économique régionale habilitées à signer la Convention à communiquer au secrétariat intérimaire des informations concernant les mesures prises conformément aux dispositions de la Convention, en attendant que celle-ci entre en vigueur.

4. Depuis lors, chaque session ultérieure a été en partie consacrée à l'examen des mesures prises pour donner suite à ces deux résolutions. Le résumé des débats sur la question, établi par le Président du Comité, apparaît dans les rapports des diverses sessions (A/50/47, A/50/74/Add.1, A/51/76, A/51/76/Add.1 et A/52/82). On trouvera d'autres renseignements pertinents dans :

a) les documents A/AC.241/30 et Add.1, A/AC.241/40, et

b) dans la documentation relative aux fonds extrabudgétaires :
A/AC.241/31, A/AC.241/41 et Add.1, A/AC.241/52 et Add.1,
A/AC.241/59, A/AC.241/69 et ICCD/COP(1)/4 et Add.1.

5. La présente note donne une présentation générale et brève des efforts accomplis, avec l'appui du Secrétariat, pour donner suite aux deux résolutions susmentionnées, depuis leur adoption jusqu'aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'une participation financière directe ou d'un soutien technique fourni par

le personnel du secrétariat, cet appui a généralement été permis par les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale créé par la résolution 47/188 de l'Assemblée générale. Dans de nombreux cas, ces activités ont été marquées par l'organisation de réunions nationales, sous-régionales ou régionales, dont la liste figure en annexe.

6. D'une manière générale, les pays visés dans les quatre annexes de la Convention concernant la mise en oeuvre au niveau régional ont fait des progrès remarquables dans l'élaboration de programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux, à chaque fois facilitée par le secrétariat. Toutefois, comme l'on pouvait s'y attendre, les résultats diffèrent quelque peu selon le pays, la sous-région ou la région.

7. Quelle que soit la région, les gouvernements ont généralement commencé par désigner des centres de liaison nationaux, mettre en place des comités de coordination nationaux et organiser des séminaires nationaux de sensibilisation (ou journées nationales de sensibilisation).

8. Ces séminaires ont permis de mieux faire connaître la Convention aux cadres des ministères concernés, aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux représentants des administrations et des communautés locales. Ils ont aussi apporté un soutien précieux aux ministères chefs de file ou aux centres de liaison nationaux chargés de l'application de la Convention, en renforçant le consensus national sur les méthodes et les modalités d'application de la Convention. Bien que la réaction des participants ait toujours été positive, il a nécessairement fallu prolonger l'effort pour :

a) assurer une synergie avec les divers cadres de planification stratégique en faveur du développement durable;

b) associer pleinement les administrations nationales responsables du budget et des finances;

c) souligner la nécessité de s'assurer la participation des acteurs locaux; et

d) engager les partenaires internationaux dans un dialogue continu aux fins de l'élaboration du programme d'action national.

9. On a pu également constater qu'un schéma commun se dégagait des activités des ONG, à tous les niveaux, les caractéristiques ci-après étant le plus fréquemment partagées :

a) Les ONG ont généralement fondé leurs efforts sur le plan d'action élaboré par le Réseau international d'ONG sur la désertification, connu sous son sigle français (RIOD), lors d'un Atelier tenu à Ouagadougou en novembre 1994;

b) Elles ont organisé des forums pour mieux faire connaître la Convention et le plan d'action du RIOD ainsi que pour examiner les modalités de coordination des activités nationales, tout en soulignant la nécessité de renforcer la participation des communautés locales;

c) Elles se sont dotées de centres de liaison et le dialogue, entre elles et avec les gouvernements, a été encouragé, en empruntant parfois des structures de communication officielles;

d) Elles ont organisé, aux plans national et local, des manifestations pour célébrer la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, le 17 juin;

e) Elles ont souligné le rôle des femmes dans l'application de la Convention ainsi que l'importance du financement des activités des communautés locales par les fonds nationaux pour la désertification et par des mécanismes analogues;

f) Elles ont échangé des renseignements, aux plans sous-régional et régional, par l'intermédiaire de centres de liaison désignés ainsi que par l'organisation de forums sous-régionaux et régionaux qui ont formulé des recommandations aux gouvernements;

g) Elles ont participé aux diverses réunions sous-régionales et régionales dont il est question plus loin et s'y sont rencontrées. Elles ont aussi organisé une réunion à Hyderabad, en décembre 1996, pour encourager la constitution de partenariats d'ONG réparties dans les régions du monde en développement.

II. MESURES A PRENDRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

10. Au niveau *national*, plus de 30 pays de la région africaine ont organisé des journées nationales de sensibilisation, avec l'aide du secrétariat. Au-delà de généralités propres aux journées de sensibilisation, il est intéressant de constater que la plupart des pays concernés s'efforcent d'intéresser un large public à la question de la lutte contre la désertification, non seulement au niveau national mais aussi à l'échelon des provinces et des communautés locales. Deux pays sont déjà parvenus à l'étape de l'organisation d'un premier "forum national". Les processus de participation et de consultation déjà entamés dans d'autres pourraient bientôt permettre de parvenir à ce stade important obligatoirement précédé de longs travaux d'approche pour associer tous les protagonistes, en particulier à l'échelon des communautés locales.

11. Les pays ayant déjà organisé des forums nationaux sont parvenus à un consensus sur les grandes lignes d'un programme d'action national et les dernières étapes de son élaboration. Toutefois, ils peinent à intéresser des partenaires internationaux en faveur des accords de partenariat auxquels la Convention attache de l'importance et qui sont indispensables à la mise en oeuvre des programmes d'action nationaux. L'essentiel de l'effort devrait donc désormais porter sur ce point.

12. Au niveau *sous-régional*, comme il est indiqué dans l'annexe, les quatre sous-régions de l'Afrique ont toutes maintenu des contacts fréquents en vue d'élaborer des programmes d'action sous-régionaux et de conforter les programmes d'action nationaux. Il convient à cet égard de mentionner l'importance des réunions sous-régionales des centres de liaison nationaux,

tenues à Nouakchott et Asmara, qui ont toutes deux permis un fructueux échange d'enseignements.

13. On trouvera ci-après un bref résumé des résultats auxquels les gouvernements sont parvenus dans chaque sous-région :

a) La démarche commune du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été arrêtée à Dakar, en juillet 1995, et confirmée lors de la réunion de Lomé, en février 1996, qui a fixé trois objectifs à atteindre lors de la réunion de Niamey, en juillet 1997 : définition et adoption des priorités d'un programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, définition de la méthode et du calendrier d'élaboration des activités à entreprendre au titre du programme et établissement de ses mécanismes de coordination, de financement et d'évaluation. La réunion de Niamey devait donner un élan décisif au programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest;

b) La démarche de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a débouché sur une série de recommandations visant à faciliter l'élaboration d'un programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Est, qui soit harmonisé avec les projets en cours de l'IGAD et les programmes d'action nationaux actuellement élaborés dans la sous-région. Les Etats membres de l'IGAD sont convenus que leur programme sous-régional devrait être axé sur des domaines prioritaires, tel le renforcement des capacités, afin d'assurer le succès du processus d'application. Ils ont aussi souligné l'importance des questions relatives à l'élevage, au pastoralisme et au nomadisme qui occupent une place de première importance dans le développement économique et social de la sous-région;

c) La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a recommandé à son conseil des ministres, pour adoption, un projet de programme d'action sous-régional. Conformément à la Convention, ce programme prête attention aux questions économiques et sociales liées à la désertification. Il désigne aussi les organismes responsables du renforcement des capacités et de la formation et fixe des priorités pour les activités indispensables;

d) En ce qui concerne l'Union du Maghreb arabe (UMA), le processus a été entamé lors d'une réunion tenue à Rabat en octobre 1994 mais s'est relâché après la deuxième réunion, organisée à Tunis fin 1995. Les experts de l'UMA se sont réunis en avril 1997 au siège de l'organisation, à Rabat, pour dynamiser le processus. Ils ont examiné une proposition visant à renforcer la capacité de l'UMA à coordonner l'action sous-régionale en Afrique du Nord, notamment grâce à la création d'une unité de coordination spécialisée pour laquelle ils ont proposé un programme de travail. Leurs recommandations devraient être approuvées lors d'un forum régional organisé dans le courant de l'année 1997.

14. Au niveau régional, la Conférence panafricaine tenue à Ouagadougou, du 18 au 21 mars 1997, a marqué une étape importante dans l'application de la Convention en Afrique. Dans la déclaration ministérielle, les ministres africains de l'environnement ont réaffirmé leur détermination d'honorer les engagements pris au Sommet de Rio, notamment en ce qui concerne la Convention. Les participants ont également approuvé la création d'une unité de

coordination régionale chargée de faciliter l'élaboration d'un programme d'action régional et invité les pays africains à mettre en place un fonds régional de facilitation.

III. DISPOSITIONS TRANSITOIRES EN ASIE

15. Au niveau *national*, des séminaires de sensibilisation ont été organisés dans 13 pays d'Asie. En outre, le secrétariat a appuyé la prestation d'un soutien institutionnel en Mongolie.

16. Les réunions sous-régionales et interrégionales ont également permis d'enregistrer des progrès non négligeables :

a) Les initiatives *sous-régionales* en Asie occidentale ont renforcé la coopération, à l'occasion de réunions tenues à Bahreïn et Abu Dhabi. Elles ont contribué à rassembler un soutien politique en faveur de la Convention et à l'examen des priorités nationales connexes dans le monde arabe. Une réunion organisée par la suite à Damas a permis de dégager les possibilités de coopération entre des institutions comme le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD), le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA) et le Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et l'Europe (CEDARE);

b) La conférence *interrégionale* de Tashkent sur la masse continentale eurasiennne a donné un nouvel élan à la coopération internationale en matière de lutte contre la dégradation des sols et a permis de déterminer un certain nombre de zones à inscrire au programme d'action interrégional envisagé. Les participants se sont également intéressés à la coopération transfrontière pour la gestion des ressources naturelles;

c) Une conférence tenue à Almaty a permis de définir 14 zones cibles de coopération entre les pays de la Communauté d'Etats indépendants, notamment pour l'utilisation des ressources en eau dans les bassins fluviaux internationaux, l'établissement d'un réseau de zones protégées et la coordination des recherches et de la surveillance.

17. Les pays asiatiques ont aussi été actifs au niveau *régional*. Leur coopération est sortie grandement renforcée d'une série de réunions et, notamment :

a) Les réunions initiales ont jugé que la collecte, l'analyse et l'échange d'informations, la recherche-développement, le transfert de technologie, le renforcement des capacités, l'éducation et la sensibilisation du public étaient prioritaires;

b) D'importantes réunions d'ONG, à Islamabad et Hyderabad, ont précisé le rôle que ces organisations devraient jouer dans le processus de mise en oeuvre de la Convention en Asie;

c) La Conférence régionale sur la mise en oeuvre de la Convention, tenue à New Delhi, a commencé de définir en détail le champ d'application et la teneur d'un programme d'action régional de lutte contre la désertification et a dressé une liste de questions corrélatives qu'il faudrait prendre en

considération à l'occasion de l'examen de thèmes divers. Elle a décidé que le programme d'action régional serait progressivement élaboré grâce à des accords de coordination facilités par les institutions compétentes de la région;

d) La Conférence ministérielle régionale de Beijing a permis de dégager les principes directeurs du renforcement de la coopération régionale dans toute l'Asie au cours des années à venir. Elle a approuvé l'élaboration d'un programme d'action régional et défini les premières zones de coopération thématique, y compris l'accueil par la Chine et l'Inde, respectivement, de réseaux pour la surveillance et l'évaluation de la désertification et pour l'agrosylviculture et la préservation des sols. Elle a aussi défini la poursuite des activités de coopération régionale et invité les organisations internationales à fournir un appui financier technique pour l'élaboration du programme d'action régional.

IV. DISPOSITIONS TRANSITOIRES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

18. Au niveau *national*, un certain nombre de pays ont entamé l'élaboration de programmes d'action nationaux et désigné des centres de liaison nationaux. Dans certains cas, des activités plus spécifiques ont été entreprises en commun, comme la préparation par l'Argentine et le Chili d'un projet sur la désertification en Patagonie. Dix pays ont organisé des journées nationales de sensibilisation.

19. En outre, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes mettent au point des activités, tant au plan régional qu'au plan sous-régional, tenant compte des différents niveaux de perception et de connaissance du défi lancé par la désertification. Les incidences de la dégradation des sols sont maintenant mieux comprises dans la région, mais il faut cependant poursuivre l'analyse et la diffusion d'informations sur les pertes de productivité et les conséquences économiques et sociales, y compris les effets des schémas de migration et les tendances climatiques locales.

20. Au niveau *sous-régional*, une réunion tenue au début de l'année 1996 en République dominicaine a mis l'accent sur la fragilité des écosystèmes insulaires dans la région des Caraïbes et souligné la nécessité d'une coordination sous-régionale. En outre, cinq pays de la sous-région sont convenus de formuler un plan d'action sous-régional pour le développement durable de la Puna d'Argentine, de Bolivie, du Chili, de l'Equateur et du Pérou.

21. Au niveau *régional*, trois réunions ont permis des progrès sensibles dans la définition de problèmes communs et des manières de les résoudre :

a) La première réunion régionale, à Buenos Aires, a souligné la nécessité de renforcer la coordination régionale;

b) La deuxième, à Mexico, a défini des zones de coopération spécifiques pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;

c) La troisième, à La Havane, a décidé de créer un mécanisme de coordination régional pour l'application de la Convention. Suite à quoi, le Gouvernement du Mexique, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/ROLAC) et le secrétariat ont signé un mémorandum d'accord pour appuyer la création d'une unité régionale de coordination. A La Havane, les pays de la région ont aussi décidé d'adopter un programme d'action régional prévoyant, entre autres, un appui en faveur d'une approche commune vis-à-vis du Gran Chaco d'Argentine, de Bolivie et du Paraguay, pour lutter contre la désertification dans l'écosystème d'Hispaniola et poursuivre la mise en place d'un réseau d'information et d'indicateurs afin de surveiller la dégradation des sols dans la région.

V. DISPOSITIONS TRANSITOIRES EN MEDITERRANEE SEPTENTRIONALE

22. Au niveau *national*, dans nombre de pays, les ministères responsables de l'application de la Convention traitent des aspects institutionnels de la coordination interministérielle, tout en lançant des campagnes d'information pour assurer que les activités entreprises au titre de la Convention soient portées à la connaissance du plus grand nombre. Des programmes d'action nationaux sont également en cours d'élaboration.

23. Au plan *régional*, toute une gamme d'activités a aussi été entreprise, y compris l'organisation de sept réunions régionales auxquelles ont participé, à un moment où à un autre, des hauts fonctionnaires, des ONG et des membres de la communauté scientifique. Dans une première étape, un groupe d'étude avait été constitué pour encourager l'organisation de forums régionaux, susciter l'approche par la base conforme à la Convention, diffuser des données et des analyses scientifiques, répertorier les programmes nationaux pertinents et créer des réseaux d'information. Ce processus de coordination et de réflexion a connu son aboutissement, en mai 1997, à Murcie avec la conclusion d'un accord visant à :

a) promouvoir de concert l'application de programmes d'action nationaux appropriés;

b) encourager le développement des activités concertées dans la région, comme le projet "Montado" (chêne-liège) entre l'Espagne et le Portugal, et la mise au point d'étalons et d'indicateurs communs;

c) partager les connaissances et les données d'expérience avec d'autres régions, notamment la Méditerranée méridionale et l'Amérique latine et les Caraïbes;

d) améliorer les réseaux de communication entre les administrations nationales et l'Union européenne, les ONG et les communautés scientifiques et universitaires; et

e) oeuvrer de concert pour assurer que les programmes de l'Union européenne s'intéressent davantage aux questions de désertification.

24. Le secrétariat a également coopéré avec les pays de la Méditerranée septentrionale pour organiser des réunions thématiques spéciales sur des sujets tels que la relation entre la désertification et la migration et les méthodes applicables au développement local. Enfin, des réunions d'ONG en Europe ont souligné la nécessité de partager les expériences avec les ONG du Sud et d'amener l'Union européenne à participer plus étroitement à l'application de la Convention.

ANNEXE

PRINCIPALES REUNIONS NATIONALES, REGIONALES ET SOUS-REGIONALES
ORGANISEES, AVEC LA PARTICIPATION DU SECRETARIAT,
DE JUIN 1994 A JUILLET 1997

Afrique

1994

5-6 octobre	Rabat	Réunion internationale sur la désertification dans la région du Maghreb
11-14 novembre	Ouagadougou	Réunion du Réseau international d'ONG sur la désertification (RIOD)

1995

3-4 avril	Praia	Séminaire national de sensibilisation au Cap-Vert
20-22 avril	Asmara	Séminaire national de sensibilisation en Erythrée
2-3 mai	N'Djamena	Séminaire national de sensibilisation au Tchad
11-13 mai	Ouagadougou	Séminaire national de sensibilisation au Burkina Faso
20-22 mai	Nouakchott	Séminaire national de sensibilisation en Mauritanie
22-23 mai	Le Caire	Séminaire national de sensibilisation en Egypte
1er-2 juin	Addis-Abeba	Séminaire national de sensibilisation en Ethiopie
6-7 juin	Dakar	Séminaire national de sensibilisation au Sénégal
13-14 juin	Cotonou	Séminaire national de sensibilisation au Bénin
14-15 juin	Rabat	Séminaire national de sensibilisation au Maroc
17-19 juin	Niamey	Séminaire national de sensibilisation au Niger
22-23 juin	Lusaka	Séminaire national de sensibilisation en Zambie
4-6 juillet	Khartoum	Séminaire national de sensibilisation au Soudan
12-14 juillet	Kampala	Séminaire national de sensibilisation en Ouganda
24-28 juillet	Dakar	Consultation sous-régionale pour l'application de la Convention en Afrique occidentale
1er-3 août	Asmara	Consultation sous-régionale pour l'application de la Convention en Afrique orientale

28-29 septembre	Abidjan	Séminaire national de sensibilisation en Côte d'Ivoire
18-19 octobre	Conakry	Séminaire national de sensibilisation en Guinée
8-11 novembre	Tunis	Consultation sous-régionale pour l'application de la Convention en Afrique du Nord
13-15 novembre	Lomé	Séminaire national de sensibilisation au Togo
13-15 novembre	Praia	Forum pour la formulation d'un programme d'action national
14-15 novembre	Dar es-Salaam	Séminaire national de sensibilisation en Tanzanie
23-24 novembre	Harare	Séminaire national de sensibilisation au Zimbabwe
27-28 novembre	Prétoiria	Séminaire national de sensibilisation en Afrique du Sud
1er-2 décembre	Tunis	Séminaire national de sensibilisation en Tunisie

1996

16-18 janvier	Windhoek	Consultation sous-régionale pour l'application de la Convention en Afrique australe
25-26 janvier	Luanda	Séminaire national de sensibilisation en Angola
30-31 janvier	Antananarivo	Séminaire national de sensibilisation à Madagascar
23-24 février	Lomé	Lancement de l'élaboration concertée du programme d'action sous-régional du CILSS et des Etats membres de la CEDEAO
25 février	Yaoundé	Miniforum pour les ONG
28 février - 1er mars	Bamako	Forum pour la formulation du programme d'action national
28-30 mars	Kairouan	Atelier international d'ONG - Partenaires contre la désertification
6-10 mai	Banjul	Séminaire national de sensibilisation en Gambie
14-15 mai	Maputo	Séminaire national de sensibilisation au Mozambique
19-21 mai	Djibouti	Séminaire national de sensibilisation à Djibouti
21-22 mai	Mbabane	Séminaire national de sensibilisation au Swaziland
28-31 mai	Maroua	Réunion des ONG d'Afrique centrale au Cameroun
29-31 mai	Dakar	Réunion des ONG d'Afrique occidentale
5-7 juin	Rome	Forum international sur le développement local à l'appui de la Convention

10-15 juin	Addis-Abeba	Réunion technique sur les zones prioritaires des Etats membres de l'IGAD
17-20 juin	Addis-Abeba	Réunion des ONG pour l'Afrique orientale
24-28 juin	Lisbonne	Réunion d'experts sur le relèvement des écosystèmes forestiers dégradés touchés par la désertification
24-25 juin	Accra	Séminaire national de sensibilisation au Ghana
31 juillet - 2 août	Harare	Réunion des ONG d'Afrique australe
24-26 juillet	Bangui	Séminaire national de sensibilisation en République centrafricaine
5-11 août	Beijing	Premier Forum Asie-Afrique sur l'application de la Convention
12-14 août	Banjul	Réunion sur la méthodologie des programmes d'action nationaux et sur les indicateurs de suivi
20-22 août	Cotonou	Forum pour la formulation du programme d'action national
18-22 novembre	Nouakchott	Premier atelier technique à l'intention des centres de liaison africains pour la Convention
16-17 décembre	Alger	Séminaire national de sensibilisation en Algérie

1997

19-21 février	Nairobi	Forum sur le programme d'action sous-régional pour les Etats membres de l'IGAD
3-5 mars	Maseru	Forum sur le programme d'action sous-régional pour les Etats membres de la SADC
18-21 mars	Ouagadougou	Conférence panafricaine sur l'application de la Convention
27-28 mars	Nouakchott	Forum d'ONG
8-11 avril	Praia	Forum d'ONG
14-16 avril	Rabat	Réunion d'experts des Etats membres de l'UMA
29 avril - 2 mai	Asmara	Deuxième réunion technique à l'intention des centres de liaison africains pour la Convention
5-7 mai	Nouakchott	Réunion du Gouvernement mauritanien avec ses principaux partenaires pour la lutte contre la désertification
20-22 mai	Cotonou	Forum d'ONG
28-29 mai	Dakar	Forum pour la formulation du programme d'action national
23-27 juin	Gaborone	Réunion sur les systèmes d'information au profit du développement durable

1er-3 juillet	Ouagadougou	Séminaire sur les Fonds pour l'environnement mondial (FEM et FFEM) et le financement des activités de lutte contre la désertification
8-11 juillet	Ouagadougou	Forum pour la formulation du programme d'action national
21-23 juillet	Niamey	Forum sur le programme d'action sous-régional pour les pays d'Afrique occidentale (CILSS/CEDEAO)
2-5 septembre	Niamey	Deuxième forum Asie-Afrique sur l'application de la Convention
2-10 septembre	Banjul	Réunion au sommet (chefs d'Etat et de gouvernement) des Etats membres du CILSS
16-19 septembre	Maseru	Troisième atelier technique à l'intention des centres de liaison africains pour la Convention
Septembre (à déterminer)		Forum sur le programme d'action sous-régional des Etats membres de l'UMA

Asie

1996

28-31 janvier	Islamabad	Conférence régionale asiatique des ONG
11-12 mars	Téhéran	Séminaire national de sensibilisation en Iran
16 mars	Amman	Atelier à mi-parcours pour l'étude commune sur le Moyen-Orient
20-21 mars	New Delhi	Réunion préparatoire de la Conférence régionale pour l'Asie
26-28 mars	Islamabad	Séminaire national de sensibilisation au Pakistan
7-10 mai	Istanbul	Consultation internationale des pays eurasiens et méditerranéens
28-29 mai	Amman	Séminaire national de sensibilisation en Jordanie
12-17 juin	Beijing	Séminaire national de sensibilisation en Chine
18 juin	Bangkok	Réunion d'examen de fond en vue de la Conférence régionale pour l'Asie
23-25 juin	Abu Dhabi	Consultation sous-régionale sur l'application de la Convention en Asie occidentale
5-11 août	Beijing	Premier Forum Asie-Afrique sur l'application de la Convention
21-23 août	New Delhi	Conférence régionale sur l'application de la Convention en Asie
22-25 octobre	Yangon	Séminaire national de sensibilisation au Myanmar
29-31 octobre	Erevan	Séminaire national de sensibilisation en Arménie
2-4 novembre	Damas	Séminaire national de sensibilisation en Syrie

4-5 novembre	Almaty	Séminaire national de sensibilisation au Kazakhstan
6-8 novembre	Sanaa	Séminaire national de sensibilisation au Yémen
9-12 décembre	Hyderabad	Conférence afro-asiatique d'ONG sur la coopération Sud-Sud et Nord-Sud

1997

29 janvier	Amman	Table ronde tripartite pour l'étude commune sur la Rift Valley
30 janvier	Damas	Réunion préparatoire de la Conférence régionale sur les pays d'Asie occidentale
17-20 mars	Sede Boker	Réunion sur les synergies entre les conventions sur la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification
18-20 mars	Beyrouth	Séminaire national de sensibilisation au Liban
24-26 mars	Tachkent	Séminaire national de sensibilisation en Ouzbékistan
9-11 avril	Damas	Réunion préparatoire et Conférence sous-régionale pour l'Asie occidentale
21-23 avril	Tbilissi	Séminaire national de sensibilisation en Géorgie
22-23 avril	Islamabad	Séminaire national de sensibilisation au Pakistan
28-30 avril	Kiev	Séminaire national de sensibilisation en Ukraine
2-4 mai	Bishkek	Conférence d'ONG des Etats nouvellement indépendants
13-15 mai	Beijing	Conférence ministérielle pour l'Asie
10-13 juin	Tachkent	Conférence interrégionale pour l'Europe orientale, l'Asie centrale et le Transcaucase
2-3 juillet	Oulan Bator	Séminaire national de sensibilisation en Mongolie
2-5 septembre	Niamey	Deuxième Forum Asie-Afrique sur l'application de la Convention

Amérique latine et Caraïbes

1995

22 novembre	Buenos Aires	Séminaire national de sensibilisation en Argentine
29 novembre - 1er décembre	La Paz	Séminaire national de sensibilisation en Bolivie
29 novembre - 1er décembre	Ica	Conférence régionale des ONG d'Amérique et des Caraïbes

19-20 décembre Santiago Séminaire national de sensibilisation
au Chili

1996

18-19 janvier Lima Séminaire national de sensibilisation
au Pérou
24-26 janvier Buenos Aires Première réunion régionale pour la région de
l'Amérique latine et des Caraïbes
12 mars La Paz Séminaire national de sensibilisation
en Bolivie
18-20 avril Saint-Domingue Réunion sous-régionale des pays des Caraïbes
23-24 avril La Havane Séminaire national de sensibilisation à Cuba
17-19 juin Mexico Deuxième réunion régionale pour la région de
l'Amérique latine et des Caraïbes
16-18 septembre Port-au-Prince Séminaire national de sensibilisation
en Haïti
23-24 septembre Saint-Domingue Séminaire national de sensibilisation en
République dominicaine
1er-2 novembre Rio de Janeiro Séminaire national de sensibilisation
au Brésil
10-12 novembre San Francisco Forum Nord-Sud des ONG des Amériques

1997

25-26 février Quito Séminaire national de sensibilisation
en Equateur
10-12 mars La Havane Troisième réunion régionale des pays de la
région d'Amérique latine et des Caraïbes
7-8 mars La Havane Deuxième Conférence régionale des ONG
d'Amérique latine et des Caraïbes
11-13 juillet Mexico Séminaire national de sensibilisation
au Mexique

Méditerranée septentrionale

1994

28-30 novembre Bruxelles Réunion d'ONG sur l'application de
la Convention

1996

18-19 juillet Madrid Réunion d'examen des progrès dans la région
de la Méditerranée septentrionale
21 octobre Bruxelles Réunion d'ONG pour l'Europe

29 octobre - 1er novembre	Crète	Conférence internationale sur la désertification dans la région méditerranéenne : résultats des recherches et incidences sur les politiques
5-6 décembre	Bruxelles	Table ronde d'ONG sur l'application de la Convention
13-15 décembre	Barcelone	Quatrième Forum Euro-Med (ONG)
19-21 décembre	Montpellier	Forum euro-méditerranéen d'ONG

1997

10-12 avril	Lisbonne	Réunion des pays de la Méditerranée septentrionale
22-23 mai	Murcie	Conférence régionale pour la Méditerranée septentrionale
